

Sommes-nous tous égaux face aux soins?

INEGALITES En Valais comme en Suisse, le renoncement aux soins pour des raisons financières progresse. Les ménages à faible revenu et les personnes plus jeunes sont les plus concernés.

PAR JOËLLE ANZÉVUI

L'enquête International Health Policy Survey (IHP) permet d'obtenir des données sur le renoncement aux soins pour des raisons de coût en Suisse, y compris à l'échelle cantonale via des analyses spécifiques. IHP mesure le renoncement à des soins sans que l'on sache si ceux-ci étaient médicalement indispensables, il peut s'agir par exemple de soins préventifs ou de soins non urgents. Selon l'enquête IHP, menée en 2023 en Valais auprès de 363 personnes de 18 ans et plus, une personne sur cinq déclare avoir renoncé à une consultation médicale au cours des douze mois précédant l'enquête pour des motifs de coût, et environ une sur trois à des soins dentaires. Le renoncement est plus fréquent parmi les personnes à faible revenu. «Cette enquête montre aussi que 11% des répondants ont renoncé à des médicaments, 18% à un test, un examen ou un traitement médical, et 12% à un traitement dans le domaine de la santé psychique», souligne le Dr Stefano Tancredi, médecin-chef épidémiologue à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS). Des proportions similaires sont observées au niveau national. Dans un contexte où les dépenses de santé par habitant ont progressé de 56% entre 2000 et 2024 (inflation corrigée), la question s'impose: existe-t-il un lien direct entre la hausse des primes d'assurance maladie et le non-recours aux soins? «Il est difficile d'établir une relation causale directe. Mais étant donné que ce phénomène touche davantage les personnes économiquement vulnérables, il semble logique de penser que l'augmentation des primes puisse contribuer au renoncement.»



«LA PRÉCARITÉ PEUT CONDUIRE À DIFFÉRER DES SOINS ET DÉGRADER LA SANTÉ. À L'INVERSE, UNE MAUVAISE SANTÉ PEUT FRAGILISER LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET L'ACCÈS AUX SOINS»

DR STEFANO TANCREDI

Une réalité multifactorielle

Les jeunes adultes et les adultes (18-49 ans) figurent parmi les plus concernés. Les plus de 65 ans, en revanche, renoncent moins fréquemment aux soins. Selon une enquête menée en 2024 auprès de cette population, 9%

déclarent avoir renoncé à une consultation médicale (contre environ 20% dans la population générale) et 21% à des soins dentaires (contre environ 32% dans la population générale). «Une situation financière parfois plus stable, une perception accrue de la nécessité des soins en raison de problèmes de santé récurrents, ou encore le choix plus fréquent de franchises d'assurance maladie plus basses peuvent expliquer cet écart. Mais cela reste de l'ordre de l'hypothèse», précise le médecin. Si la dimension financière demeure centrale dans l'enquête IHP, elle n'est pas la seule cause d'un éventuel renoncement aux soins. L'accès géographique peut également entrer en ligne de compte. «Plus l'accès aux soins est compliqué, par exemple lorsque les prestataires de soins sont éloignés du domicile des patients, plus le risque de report augmente.» A cela s'ajoutent

d'autres causes de renoncement possibles, comme une perte de confiance envers son thérapeute ou la contrainte temporelle, qui peut conduire certaines personnes, prises entre exigences professionnelles et vie familiale, à renoncer à des soins.

Précarité et santé: un cercle complexe

Reste la question du lien entre précarité et état de santé. «Il existe un lien», estime le Dr Stefano Tancredi. «La précarité peut conduire à renoncer ou à différer des soins, ce qui peut ensuite dégrader l'état de santé. A l'inverse, un mauvais état de santé peut fragiliser la situation économique et, à son tour, augmenter le risque de renoncement aux soins.» Une chose est certaine, conclut le médecin: «En Valais comme en Suisse, le phénomène progresse au fil des années. Un signal discret mais réel, qui interroge la durabilité et l'équité d'un système pourtant reconnu pour sa qualité.»

L'AVIS DE L'EXPERT

Renoncement aux soins: quelles solutions?

Pour le Dr Stefano Tancredi, les réponses doivent d'abord être systémiques. «Les solutions sont avant tout politiques et structurelles.» Plusieurs pistes existent: maîtriser les coûts du système de santé, mettre en place des aides ciblées pour les populations vulnérables ou encore développer la télémédecine afin de faciliter l'accès aux soins, notamment dans les régions plus éloignées. «Concernant l'accès aux soins dentaires, il convient de relever que des améliorations ont été apportées récemment par le canton avec l'introduction d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 500 CHF/an pour envi-

ron 2'000 familles de condition économique modeste ou la mise sur pied d'un projet-pilote de consultation de conseil dentaire pour 25 CHF à Sion.»

La prévention, un pilier fondamental

Sans établir de lien direct avec le renoncement aux soins, le spécialiste rappelle qu'une bonne hygiène de vie contribue à la soutenabilité du système de santé. Réduire le tabagisme et la consommation excessive d'alcool, lutter contre la sédentarité, adopter une alimentation équilibrée et pratiquer une activité physique régulière

permettent de limiter l'apparition de maladies à long terme. «Investir dans la prévention et la promotion de la santé, c'est agir à la racine des problèmes. Une population en meilleure santé a moins besoin de recourir aux traitements et participe ainsi à contenir les coûts globaux, même si cela ne résout pas, à lui seul, la question des obstacles financiers.»



DR STEFANO TANCREDI
PhD, médecin chef épidémiologue à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS)

INFOS Un rapport de l'OVS sur l'accès et le renoncement aux soins, ainsi que sur la satisfaction des patients, est disponible sur le site www.ovs.ch.

PARTENAIRES

DSSC Service cantonal de la santé publique
www.ws.ch/sante

Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...



UN PODCAST POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR POUR SA SANTÉ, À RETROUVER SUR MONPODCAST.CH